

Devenir assistant-e archiviste

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation est professionnalisante et se déroule en lien avec la réalité du travail et les besoins des employeurs privés et publics. Elle articule l'apprentissage en centre de formation et en entreprise auprès de professionnels.

PROFIL DU CANDIDAT

Demandeurs d'emploi, personnes ayant le niveau bac, toute personne ayant une appétence pour les archives, salariés.

Programme de la formation

Le référentiel de formation est en lien avec le référentiel métier sur la base des 4C de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver et communiquer

Les + de la formation

- ▶ Les enseignements ont lieu sur le **site de la Villette**, le plus grand parc culturel de France
- ▶ Les intervenants sont tous issus du **milieu professionnel des Archives**

Types de mission en entreprise

Traitement de fonds d'archives privées, préparation de versements, valorisation des archives, rédaction d'instrument de recherche, reconditionnement de documents...

Partenaires

Entreprises : Sanofi, Pierre Fabre, EDF, France TV, INA, Iron Mountain, QBE, IDP consulting, Ifremer, IRSN, ANDRA, Paris Habitat, AB Habitat, Stallergenes, Pro Archives Systèmes, Dat@rchiv...

Archives publiques : Archives de Paris, Archives Nationales, ministère de la Justice, Université Paris 8, INSERM, Collectivités territoriales...



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION, VAE, CFA

ENTREPRISE

Assistant-e archiviste

Formation certifiante
en alternance

La Formation en bref

- ▶ **Nature de la formation** : Formation continue
- ▶ **Types de formation** : En alternance, ouverte en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage
- ▶ **Type de diplôme** : Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau III
- ▶ **Niveau de recrutement** : niveau Baccaauréat
- ▶ **Niveau de sortie** : niveau III, bac +2
- ▶ **Rythme de l'alternance** : 1 semaine de formation, et 3 semaines en entreprise
- ▶ **Capacité d'accueil** : 12
- ▶ **Dates de la formation** : 21 août 2023 – 18 décembre 2024
- ▶ **Volume horaire de la formation** : 630 heures
- ▶ **Taux d'insertion professionnelle** : 84 % après 6 mois

Le contrat de professionnalisation Informations pratiques

DATES DU CONTRAT

Du 21 août 2023 au 22 novembre 2024.

STATUT

Salarié-e dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

COÛTS ET FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge du coût de la formation par un OPCO ; aides et exonérations envisageables pour le salaire.

Le contrat d'apprentissage Informations pratiques

DATES DU CONTRAT

Du 04 septembre 2023 au 18 décembre 2024.

STATUT

Salarié-e dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

COÛTS ET FINANCEMENTS

Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le CNFPT ; aides et exonérations envisageables pour le salaire.

Contacts

Mélanie LE MINH MAN, Responsable Formation - mleminhman@apsv.fr - 01 40 03 72 16
site apsv.fr

Association de Prévention du Site de la Villette

Pavillon des maquettes - 211 Av Jean Jaurès - 75019 PARIS